

## PIÈCE 1 — Decatur Memorial Hospital

# Récapitulatif des directives aux revenus

À PARTIR AVRIL 2022

basé sur le revenu familial brut publié par le Department of Health and Human Services (ministère de la Santé et des Services sociaux) (<https://aspe.hhs.gov/poverty-guidelines>)

### PARTIE I

Remise automatique appliquée avant le premier relevé pour tous les non-assurés – 75 %

### PARTIE II

Remise pour non-assurés basée sur la coopération

### Revenu familial brut en pourcentage des lignes directrices fédérales sur la pauvreté

Taille de la famille	Taux fédéral au 12/01/22	300 % du taux fédéral	301 % et plus
1	\$13,590	\$40,770	
2	\$18,310	\$54,930	
3	\$23,030	\$69,090	
4	\$27,750	\$83,250	
5	\$32,470	\$97,410	
6	\$37,190	\$111,570	
7	\$41,910	\$125,730	
8	\$46,630	\$139,890	
Pour chaque personne supplémentaire	\$4,720	\$14,160	
<b>Remise patient sur les frais bruts</b>		<b>25%</b>	<b>0%</b>
<b>Remise automatique pour non-assurés</b>		<b>75%</b>	<b>75%</b>
<b>Remise totale pour non-assurés</b>		<b>100%</b>	<b>75%</b>

### PARTIE III: Responsabilité maximale du patient

Après application des parties I et II, le montant maximal qui peut être collecté sur une période de 12 mois pour les services de santé représente 20 % du revenu familial du patient.